



À Madame la Rectrice de l'Académie de Montpellier

Montpellier, le 18 mars 2020

Objet : report de l'ouverture du serveur de saisie des vœux de mutations (mouvement intra enseignants du 2<sup>nd</sup> degré, CPE, PsyEN et ATSS/ATRF)

Madame la Rectrice,

La situation sanitaire actuelle a conduit à une décision extraordinaire de confinement.

Nos collègues mais aussi les personnels administratifs sont mobilisés pour la continuité des missions de service public mais ne sont pas exempts de moments d'angoisse pour leurs proches et pour eux-mêmes.

L'ouverture imminente du serveur qui doit recueillir les vœux de nos collègues enseignants, CPE et PsyEN du 2<sup>nd</sup> degré, ainsi que des ATSS et ATRF est un facteur supplémentaire de tension.

Ainsi, pour le mouvement intra du 2<sup>nd</sup> degré :

- la constitution des dossiers pour justifier d'une demande de bonification au titre du handicap ne peut se réaliser sans obtenir, de la part de son médecin traitant ou de son spécialiste, une ou des attestations indiquant de manière claire voir détaillée la ou les pathologies sous-tendant la demande. Il nous semble qu'aujourd'hui, ces professionnels de santé ont malheureusement des

priorités plus grandes que de recevoir nos collègues. De la même manière, être reçu par les médecins de prévention ou le médecin conseiller du recteur peut poser des problèmes d'organisation et de danger potentiel à la fois pour le personnel médical mais aussi pour des collègues pouvant être atteints de pathologies respiratoires ou avec une immunité déficiente. Pour ces collègues, être entendu est fondamental. Aussi, entre l'impossibilité d'être reçu ou une auto-censure pour respecter les consignes gouvernementales, les collègues seront plongés dans une forme de désarroi que nous ne pouvons ignorer.

- la diffusion des mesures de carte scolaire prononcées peut aussi poser problème, tant au niveau de l'accès à l'information par les collègues concernés qu'à celui des éventuelles corrections qui peuvent être demandées. Chaque année, des personnes désignées ne sont parfois pas les bonnes. La transmission, la réception, la rectification ou l'explication peuvent être rendues plus difficiles actuellement, pouvant générer là encore du stress.

- la difficulté pour nos collègues de trouver de l'information, de l'écoute est à prendre en compte. Cette forte demande en cette période ne doit pas non plus être un facteur de tension pour les gestionnaires qui auront la charge de répondre de leur domicile pour la plupart d'entre eux.

- enfin, il doit être pris en compte la difficulté à se connecter à internet dans certains endroits.

Pour les mouvements ATSS et ATRF, les mêmes difficultés et inquiétudes se font jour.

Il ne s'agit en aucun cas de mettre en question le professionnalisme des équipes rectorales mais la crise actuelle ne permettra pas de mener à bien la première phase consistant au recueil des vœux. Le SNES-FSU, le SNEP-FSU et le SNUEP-FSU, le SNASUB FSU, le SNFOLC vous demandent donc de surseoir à cette ouverture car nous considérons que les conditions ne sont pas réunies pour permettre aux collègues et aux services d'aborder cette phase sereinement.

Veillez agréer, Madame la Rectrice, nos salutations respectueuses.

Pour le SNES-FSU : Florence Denjean-Daga

Pour le SNEP-FSU : Patrick Bassis

Pour le SNUEP-FSU : Pascal Millet

Pour le SNASUB-FSU : Conchita Serrano

Pour le SNFOLC : Mathieu Marchal

*Contact : Florence Denjean-Daga 06.85.39.15.82*